



## Communiqué de presse

Paris, le 25 juillet 2018

### **FTPA CONSEILLE LE GROUPE SANDVIK DANS LA CESSION DE HYPERION À KKR**

**Le cabinet FTPA a conseillé le Groupe Sandvik dans le cadre de la cession d'Hyperion, fabricant de composants pour l'outillage industriel au fonds de capital-investissement américain KKR.**

Suite à l'annonce faite en décembre 2017, le Groupe Sandvik a officialisé la cession de la société Hyperion, spécialisée dans la fourniture d'outils d'ingénierie et de traitement des métaux au fonds de capital investissement américain KKR.

Pour KKR cette opération représente la première acquisition réalisée dans les entreprises de taille moyenne du secteur industriel.

Sandvik, société suédoise dont le siège est à Stockholm, regroupe 40 000 salariés dans 130 pays. Reconnue comme leader mondial, Sandvik est un acteur incontournable dans la fourniture d'outils et systèmes d'outillage pour la coupe de métal, les services et solutions techniques pour les industries minières et de la construction.

KKR est une société américaine d'investissement mondial de premier plan. Elle est spécialisée dans les investissements concernant les domaines de l'énergie, des infrastructures, et du crédit.

#### Conseils de l'opération :

##### Conseils français Cédant (Sandvik) :

- FTPA : Nathalie Younan (Associée) et Pierre Lumeau (Collaborateur)

##### Conseil suédois Cédant (Sandvik) :

- Roschier : Malin Leffler (Associée) et Emma Grönroos (Collaboratrice)

##### Conseils français Acquéreur (KKR) :

- LATHAM & WATKINS : Denis Criton (Associé) et Xiaocai Fu (Collaboratrice)

#### **A propos de FTPA :**

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de près de 60 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

**Contacts presse (cabinet FTPA)**

Agence Elliott & Markus

Aurélie Prosper

01 53 41 89 98

[a.prosper@eliott-markus.com](mailto:a.prosper@eliott-markus.com)

Julie Creuilly

Tel : 01 53 41 41 84

[j.creuilly@eliott-markus.com](mailto:j.creuilly@eliott-markus.com)